

La Promenade de Seine en Essonne : une démarche fédératrice



Enjeux et outils de la gestion de l'eau

21 décembre 2010, Île de Monsieur, Sèvres

L'Audeso, une agence du réseau de la FNAU



Une mosaïque institutionnelle qui rend le partenariat indispensable

De 1998 à 2002, des réflexions collectives au sein de l'Association Territoire Genopole

Création de l'Audeso en 2003

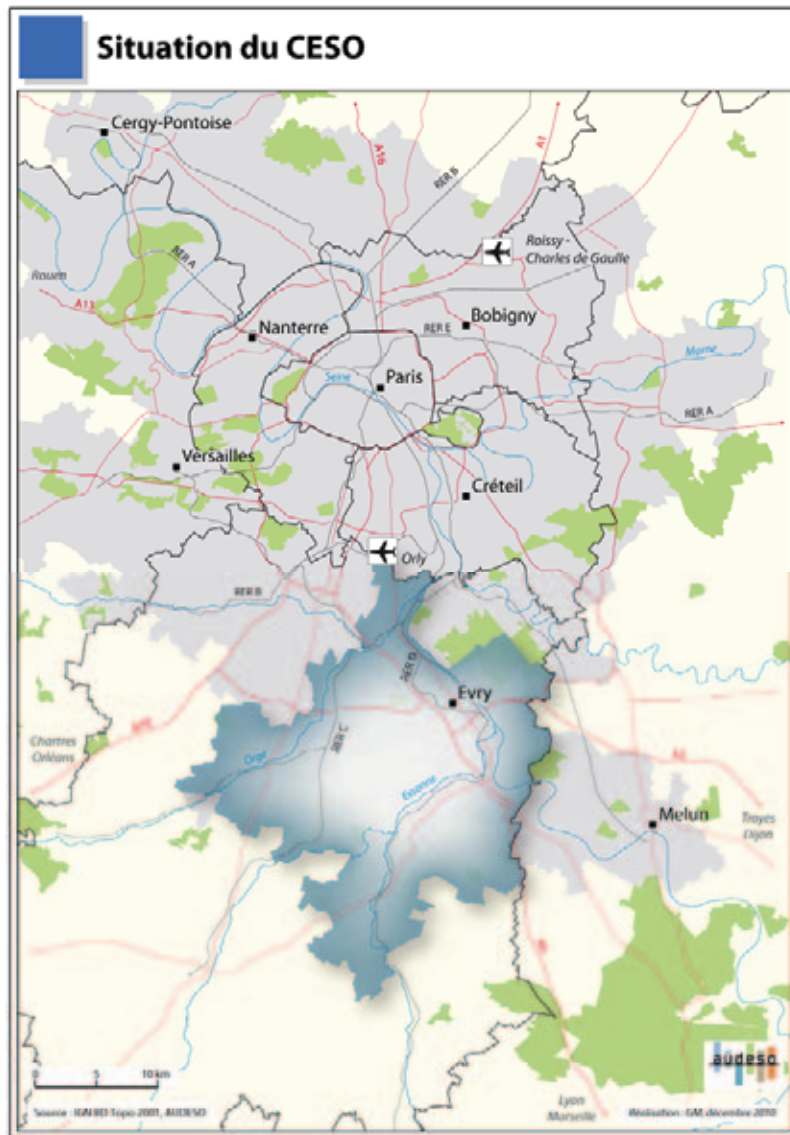
Des membres, partenaires de l'aménagement régional et local

État, Région, Département

Sept EPCI (au 01/01/2011), deux communes

Onze membres associés dont 2 syndicats de rivière

Le Centre Essonne Seine Orge (CESO), territoire d'études de l'Audeso



46 400 ha, 540 000 habitants,
195 000 emplois, 25km de Seine

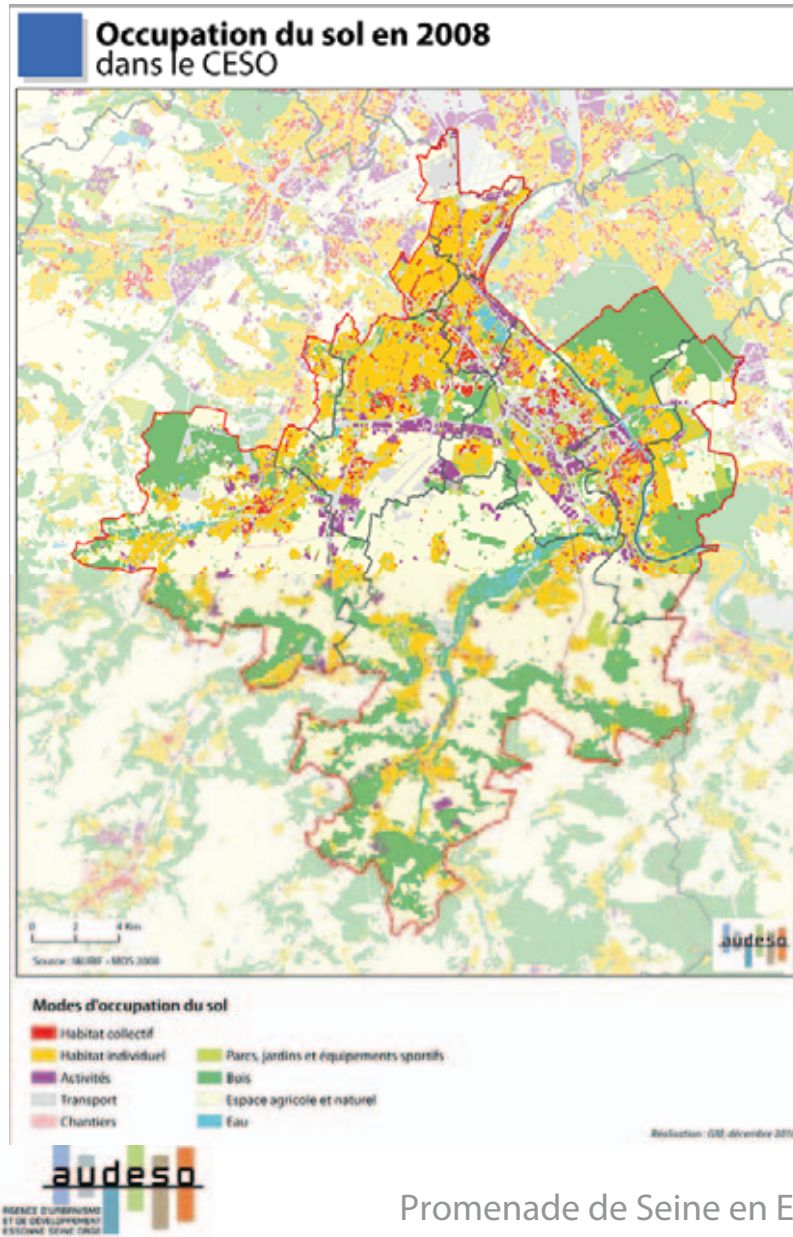
Un territoire majeur de la métropole
reconnu dans le projet de SDRIF

Contractualisation avec la Région dans le
cadre du GP3/CPER

Une taille comparable à celle d'une grande
agglomération de province

De nombreux projets en cours
et un fort potentiel de développement

Le Centre Essonne Seine Orge (CESO), territoire d'études de l'Audeso



Un site exceptionnel, à l'interface ville-campagne

Une trame verte et bleue de qualité

Une histoire urbaine singulière et longtemps encadrée par l'État

De nombreux projets en cours et un fort potentiel de développement

La Promenade de Seine, une démarche fédératrice

Des objectifs essentiels

- Définir le projet global et son plan d'actions
- Préciser les moyens institutionnels et financiers
- Engager la mise en œuvre du projet
- Se doter des moyens de gouvernance adaptés
- Initier la mise en valeur de l'ensemble du territoire du fleuve en Essonne
- Améliorer la qualité de vie et de l'environnement



Des préalables à la signature d'une Charte

3 échelles de réflexion
(corridor du fleuve, berges, fil)

3 étapes de maturation

3 clubs techniques

Avril 2007

Premiers diagnostics

Le projet de la continuité piétonne

Juillet 2007

De nombreux acteurs

L'idée d'une charte

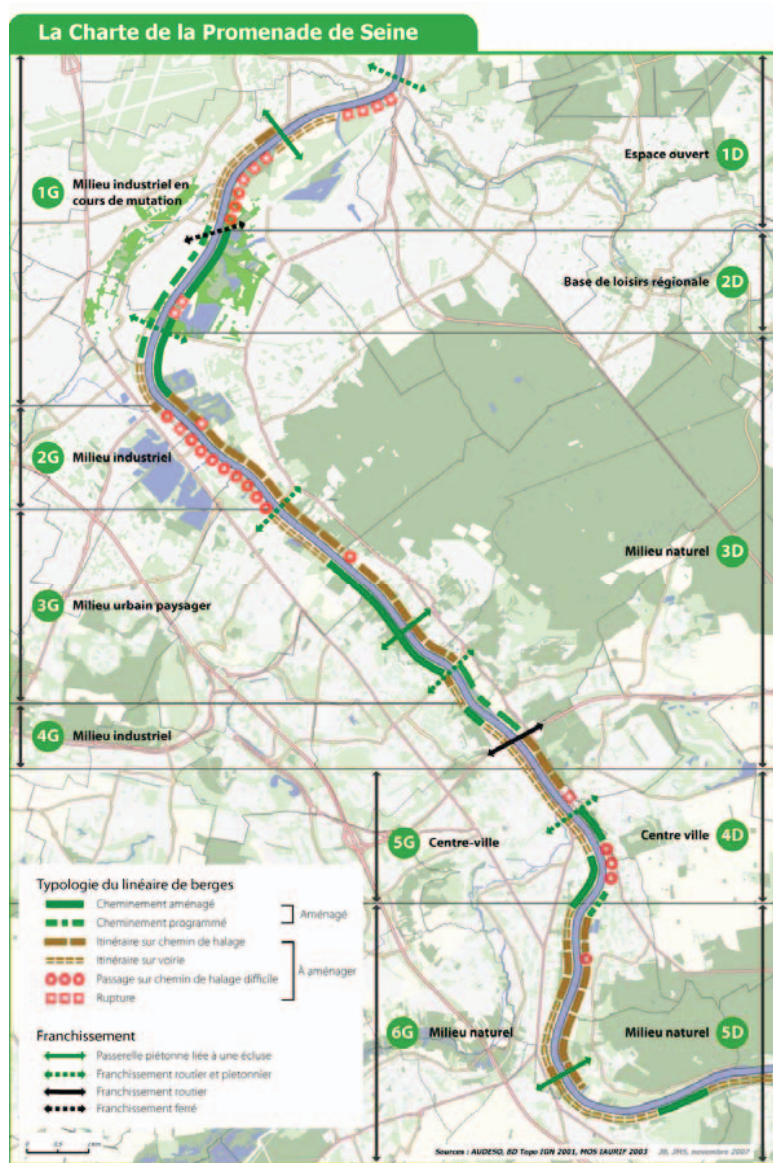
Novembre 2007

Proposition d'une Charte

Les moyens de mise en oeuvre



4 principes pour fonder la Charte



Principe 1
Pour une promenade continue et confortable
(piétons, signalétique)

Principe 2
Pour une promenade vivante et de découverte
(corridor écologique)

Principe 3
Pour une promenade maillée
avec son environnement naturel et urbain
(liaisons douces)

Principe 4
Pour une ambition de travail et de mise en
commun

D'une organisation informelle vers une gouvernance institutionnelle

Une instance de pilotage politique : le Conseil de Seine

S'assure du respect des engagements de la Charte pour la Promenade de Seine

Etablit le bilan des actions mises en œuvre par les maîtres d'ouvrage, définit celles à réaliser et évalue la démarche

Un comité technique : le Techni Seine

Propose une organisation, des outils et des moyens techniques et financiers permettant la réalisation de la Promenade de la Seine

Un animateur : l'Audeso

Assure un rôle fédérateur au coeur de la démarche

Organise les réunions et rencontres des différentes instances

Apporte des éléments techniques pour contribuer à la définition des projets et à leur articulation entre eux



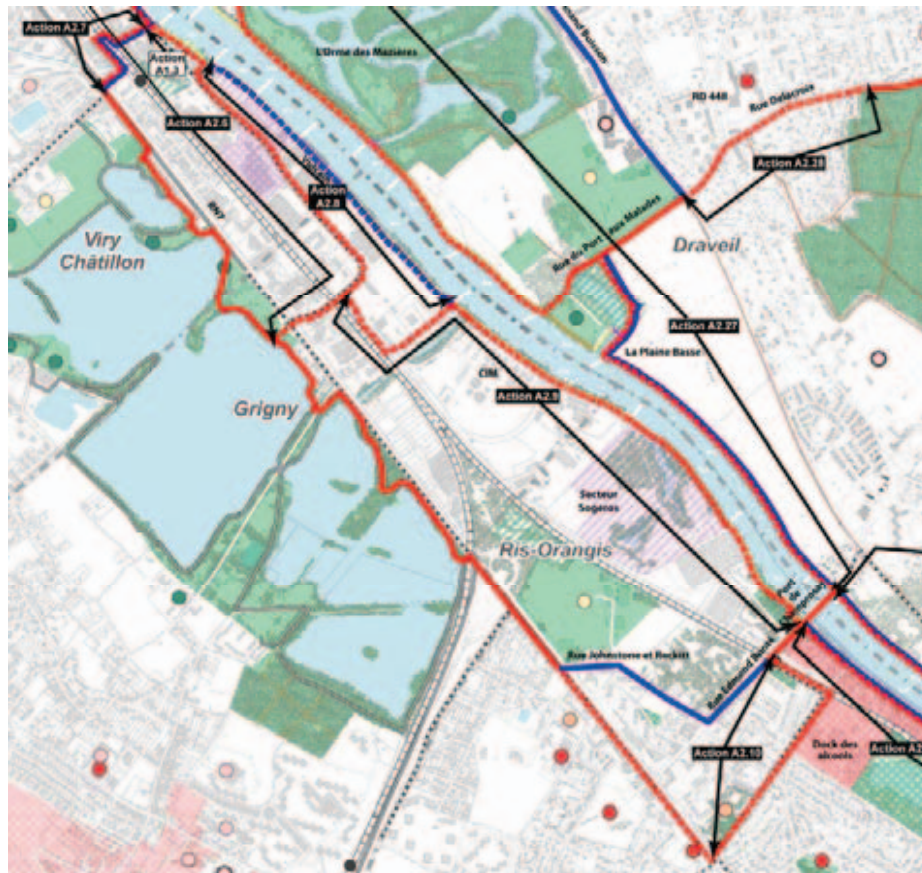
De la Charte au 1er plan d'actions

Des moments forts

Juin 2009	1er Conseil de Seine : signature de la Charte par 33 acteurs du fleuve en Essonne
Juillet 2009	Techni-Seine I : mise au point d'une méthode de travail
Novembre 2009	Techni-Seine II : définition des ambitions
Avril 2010	Techni-Seine III : définition du projet et du plan d'actions
Septembre 2010	2ème Conseil de Seine : débat sur le contenu d'un protocole d'engagements (plan d'actions 2010-2015)
À venir	Signature du protocole d'engagements Mise en oeuvre des actions

Un projet : Trois continuités piétonne, cyclable et écologique

Des propositions d'itinéraires



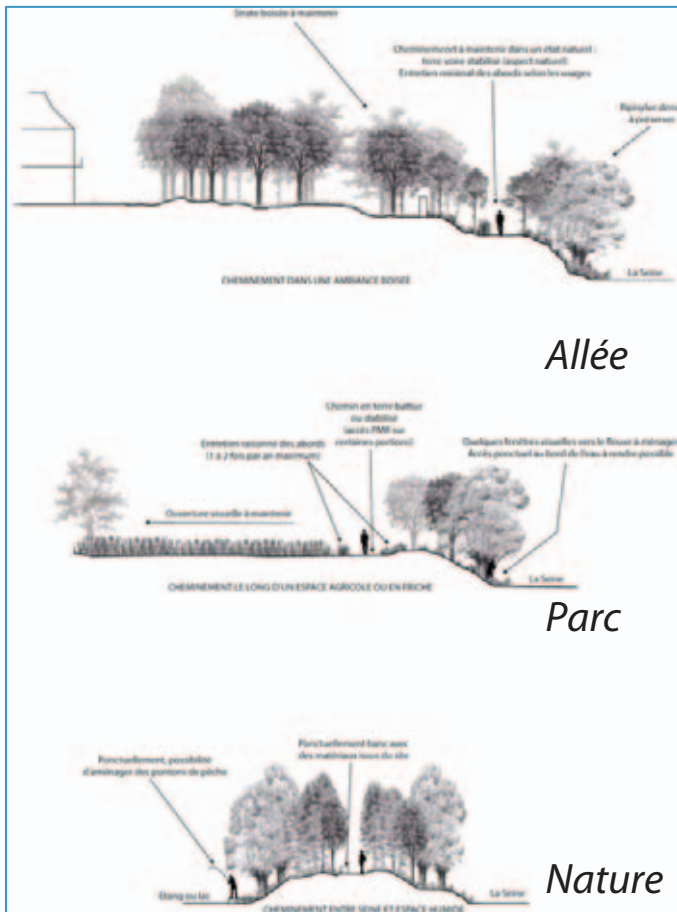
Corbeil-Essonnes



Grigny

Un projet : Trois continuités piétonne, cyclable et écologique

Respecter les principes de la Charte et...



- Assurer en priorité la **continuité** du cheminement piétonnier (10 km, 25 ruptures)
- Garantir son **entretien** pérenne
- Mettre en place la **signalétique** de la Promenade de Seine en Essonne
- Entreprendre de façon sélective des actions de **renaturation** des berges
- Proposer la Promenade de Seine comme tronçon essonnien de l'**Eurovéloroute** des Pèlerins

Un protocole d'engagement, feuille de route pour l'action publique

Le premier plan d'actions :

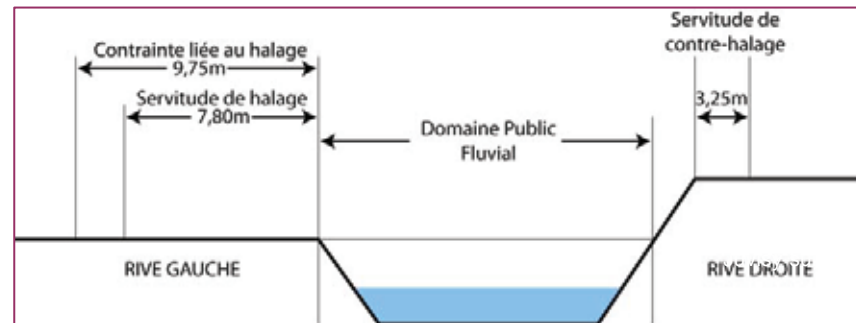
- Porte sur la **période 2010 – 2015**
- Concerne **25 actions et 14 maîtres d'ouvrage** différents (8 millions d'Euros)
- Envisage le rétablissement de la totalité de la **continuité piétonne**
- Engage des actions pour l'établissement de la **continuité cycles**
- Prépare les conditions du retour à la **continuité écologique** des berges et du fleuve



Un protocole d'engagement, feuille de route pour l'action publique

D'autres actions à mener en commun :

- Charte de projet entre les acteurs du **domaine public fluvial et des servitudes**
- Charte du **mobilier urbain**
- Promotion et **communication**



Merci de votre attention

